



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Alpes

Commune : Saint-André-de-Rosans

Autres communes :

R500

Appellation : Croix de chemin

Monument(s)

Appellation : Croix de chemin

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 28/01/1986

Étendue de la protection : la croix de chemin

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.